

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 40'000
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Themen-Nr.: 135.4
Abo-Nr.: 1058496
Seite: 21
Fläche: 77'585 mm²



SOUVENIRS

Les photos du camp de vacances à Grandes-Roches, propriété de la ville de Morges, ont suscité l'indignation de l'élu morgien UDC Cédric Favre, qui craint qu'elles n'attirent les cyberpédophiles.

INTERNET,
LE 2 SEPTEMBRE 2010

Enfants en vitrine sur le net, risqué?

DÉBAT

Un élu morgien fustige la publication de photos d'enfants sur le site de la colonie communale des Grandes-Roches. Un catalogue pour pédophiles, estime-t-il. Vrai danger ou parano? La question divise.

LAURENCE ARTHUR

Une colonie de vacances morgienne offrirait-elle à son insu un catalogue de jeunes victimes potentielles aux pédophiles? La boum des ados, le concours de grimaces, la sortie piscine ou la

fabrication de confitures ont été immortalisés à travers plusieurs séries de portraits accessibles sur le site des Grandes-Roches, propriété de la ville de Morges. Le cas a indigné un élu UDC, Cédric Favre, qui est monté aux barricades mercredi soir au Conseil communal: «Il faut garantir la sphère privée des familles! Vos enfants sont en vitrine!»

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 40'000
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Themen-Nr.: 135.4
Abo-Nr.: 1058496
Seite: 21
Fläche: 77'585 mm²

La Municipalité examinera la question. La syndique, Nuria Gorrite, a prudemment répondu: «La question est sensible...» D'autant plus sensible qu'une multitude de clubs sportifs, d'associations, de scouts, d'écoles et de communes publient sur leurs sites des photographies de mineurs en toute innocence et, le plus souvent, pour le plus grand bonheur des enfants et des parents.

Pour Christine Bussat, présidente de l'association Marche Blanche, les craintes exprimées par Cédric Favre relèvent de la parano. «Il ne faut pas tout confondre et diaboliser. Les pédophiles ont assez de choix sur la Toile, où les enfants leur sont littéralement servis sur un plateau. Il suffit de taper Lola ou Lolita sur un moteur de recherche pour tomber sur des centaines de résultats qui leur sont destinés!» A ses yeux, l'important est qu'il y ait un contrôle de la part des parents: «Ma fille de 12 ans et ses copines sont sur Facebook. Je lui ai demandé son mot de passe pour vérifier les photos et les contacts.»

Le danger est ailleurs

Le véritable danger est sur le terrain, estime Jean-Christophe Sauterel, porte-parole de la police cantonale: «Il est beaucoup plus simple pour le pédophile d'œuvrer dans les clubs de sport par exemple, ce qui lui permet de côtoyer l'enfant naturellement. Mais ce n'est pas pour cette raison qu'il faut renoncer aux bénéfices du sport, où s'exerce un contrôle réciproque!» Concernant Facebook, le

policier conseille à ses enfants de ne rien publier qu'ils ne pourraient «crier et montrer sur la place du village ou aux voisins».

Pas de maillot de bain!

Un principe de précaution qui s'impose également pour Tiziana Bellucci, directrice de l'association Action Innocence: «Nous sensibilisons écoles et clubs à limiter le nombre de photos, en supprimant celles qui pourraient être mal comprises hors contexte, le costume de bain, par exemple. Il faut éviter de mettre les noms et le lieu, être le plus générique possible.» ■

DONNEZ VOTRE AVIS

■ Faut-il éviter de montrer nos enfants sur internet par peur des pédophiles?

» Ce que dit la loi

PROTECTION Pour régler la question des photographies publiées tant sur internet que dans les médias, l'article 28 du Code civil suisse prévoit des mesures de protection de la personnalité. Chacun dispose de son droit à l'image. Aucune photographie où une personne est mise en évidence ne peut être publiée sans son consentement. Dans le cas des mineurs, la responsabilité incombe aux parents.

INTERVIEW EXPRESS DE PHILIP JAFFÉ,

psychologue spécialisé dans les droits de l'enfant

Attention aux dérives qui conduisent à la censure

- Les craintes exprimées par l'élu morgien concernant la diffusion de photos d'enfants sur le net sont-elles justifiées?

- Je peux comprendre les réactions d'anxiété, mais elles sont d'ordre irrationnel. Il n'y a pas des hordes de pédophiles qui se focalisent sur la colonie de vacances de Morges ou de Bioley-Orjulaz.

- Précisément comment fonctionnent les pédophiles?

- Les pédophiles qui font le plus peur, ceux qui passent à l'acte, recherchent des supports spécifiques à leur pathologie perverse. La société se doit d'agir là où il peut y avoir un effet. Mais si elle bascule dans des craintes infondées, elle glisse sur le terrain de la censure et perd la richesse de la vie.

- Vous-même avez été victime d'une dérive liée à la pudibonderie...

- Sur mon site Facebook, j'avais placé la photo de mon fils de 9 mois nu et de dos.

Une personne s'en est plainte auprès de l'administrateur web qui a clôturé le compte, avant de le rouvrir deux semaines après. Le dénonciateur a pris cette disparition comme preuve d'une culpabilité et a contacté *Le Nouvelliste*. Le journal a rédigé un commentaire abusif sans me contacter. J'ai dû intervenir pour rectifier le tir.

